

Election 2016/Prise de position

Maître Méré invite Ali Bongo à renoncer à la présidentielle

Casimir Mapiya

A l'occasion d'un point-
presse qui s'est tenu le
vendredi 22 juillet 2016 à
son domicile, l'ancien ministre
délégué aux Travaux publics et à
l'Economie forestière, aux Eaux
et à la Pêche et avocat au barreau
du Gabon, Me Fabien Méré s'est
exprimé « au nom de la dignité
humaine » sur le climat sociopo-
litique du pays, à l'approche de
l'élection présidentielle du 27 août
prochain.

Me Fabien Méré a abordé succes-
sivement la situation des droits de
l'homme et des libertés publiques,
sur l'état civil d'Ali Bongo, nota-
mment son acte de naissance et
sur l'élection présidentielle.

S'exprimant sur les libertés pu-
bliques, Fabien Méré fait consta-
ter qu'on assiste à des dérives sur
l'ensemble du territoire, en ma-
tière de liberté d'expression et de
liberté de la presse. Il y a des ar-
restations et des rafles qui se font
en dehors du cadre légal. Il fustige
en outre, les séquestrations arbi-



Me Méré qui exhibe ici son acte de naissance, demande à Ali Bongo, de quitter le pouvoir.

traires et les déferrements qu'il
qualifie d'actes de très mauvais
signes pour l'apaisement social. Il
affirme que : « tant que certaines
situations ne vous arrivent pas,
vous ne pouvez pas vous rendre
compte de la dérépitude abyssale
dans laquelle notre société est
désormais plongée ». Pour Me
Méré, la justice gabonaise est un

pouvoir qui se complaît dans des
violations des libertés indivi-
duelles et des prises de décisions
arbitraires. Il en est de même de sa
composition et de l'exigence de
probité qui ne loge plus dans la
conscience de certains magistrats.
Me Méré a appelé à la restauration
de la dignité humaine. Il est ad-
missible que l'on tue en toute im-



Une vue de quelques Gabonais qui ont accompagné Me Méré lors de sa déclaration.

punité dans notre pays, en prenant
comme exemple le jeune Mbou-
lou Beka, tué par balle en plein
jour, le 20 décembre 2014.
Sur l'état civil d'Ali Bongo, Me
Fabien Méré a d'abord brandi son
acte de naissance datant de 1958,
avant de préciser « que nous
sommes dans une situation inédite
et unique au monde, avec une per-

sonne qui se retrouve avec cinq
actes de naissance, une situation
inédite et pathologique insoluble,
que même Einstein et Nietzsche ne
sauraient résoudre », ajoutant que
l'évidence du problème d'Ali
Bongo, avec son acte de naissance
est une situation qui « semble pré-
sager des lendemains tumultueux
pour le pays, au vu des contesta-

tions que suscite la candidature
d'Ali Bongo ».

Me Fabien Méré a tenu également
à donner son point de vue sur
l'élection présidentielle à venir. Il
craint donc que « demain soit pire
qu'aujourd'hui. Les nuages
s'amoncellent, le ciel s'assombrit,
je crains que nous ne sombrions à
nouveau dans un bain de sang ».
Avec amertume, Me Fabien Méré
a invité l'actuel locataire du Palais
du bord de mer à « une catharsis
mystique » : « Je le lui demande,
parce que je sais qu'en chacun de
nous, nous possédons une part di-
vine, susceptible de nous faire re-
venir sur le droit chemin ». Il dit
avoir pris la décision de supplier
le chef de l'Etat de « s'engager
sur la voie du renoncement. Un
renoncement qui devra être un
choix personnel pensé par Ali
Bongo Ondimba dans son intérêt
et pour l'intérêt supérieur de la
patrie ». ■